

**DÉLIBÉRATION N°2024-25_122
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance du jeudi 26 juin 2025

9. Désignation d'un représentant CFVU au conseil du Centre Linguistique Appliquée (CLA) de l'Université Marie et Louis Pasteur.

La délibération étant présentée pour DÉCISION

Informations générales relatives à la séance
Effectif statutaire : 40
Membres en exercice : 40
Quorum : 20
Membres présents : 17
Membres représentés : 11
Total : 28

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Après appel à candidatures en séance, Laurence Ricq s'est portée candidate.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, présents et représentés, ont procédé en séance à l'élection du représentant CFVU au conseil du Centre Linguistique Appliquée. Les résultats de l'élection sont les suivants :

1^{er} tour
Nombre d'électeurs : 40
Votants : 28
Membres votants présents : 17
Membres votants représentés : 11
Refus de vote : 5
Blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 23
Majorité absolue des suffrages exprimés : 12
Laurence Ricq : 23 voix

Laurence Ricq obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et est donc élue représentante de la CFVU Conseil du Centre Linguistique Appliquée (CLA) de l'université Marie et Louis Pasteur.

